FFMC 50
MOTARDS & CITOYENS | MANCHE

Monsieur le Président Marc LEFEVRE
Conseil départemental de la Manche
50050 Saint-lô cedex

Objet : Demande du retour au « 90 km/h » sur le réseau départemental de la Manche

Monsieur le Président du conseil départemental de la Manche,

Nous nous adressons à vous en tant que chef des services de votre département, et particulièrement en matière de circulation.

Nous avions participé aux travaux engagés au Sénat et à l'Assemblée nationale pour vous donner le pouvoir d'intervenir sur la limitation de vitesse, et décider si abaisser la vitesse de 90 à 80 km/h est pertinent au vu du réseau routier dont vous avez la responsabilité et la connaissance. Au départ vous n'aviez pas été consultés, alors même que vous portez cette expertise de votre réseau départemental.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre département est l'un des plus dense au niveau du réseau routier départemental avec, par logique, une obligation des usagers à les utiliser continuellement pour leurs activités économiques et sociales. Cette mesure contrainte du « 80km/h » a donc un impact négatif non-négligeable sur nos citoyens Manchois.

En effet, **par la volonté du Premier Ministre**, la **diminution** de vitesse de **10 km/h** sur le réseau secondaire bidirectionnel est entrée en vigueur au premier juillet 2018, **provoquant** une hausse sensible des contraventions dressées pour excès de vitesse, et donc **une augmentation sensible des recettes du contrôle sanction automatisé**.

Nous sommes parfaitement dans le modèle économique de la « Sécurité Rentières » et non dans le modèle de préservation de nos citoyens par « la véritable sécurité routière ».

Comme vous le savez, en réponse à la pression sociale d'une majorité de français qui comme nous ne comprennent pas cette mesure et la jugent injuste, l'Assemblée nationale a adopté l'article qui vous permet de déroger à la limitation, reconnaissant ainsi votre compétence en la matière, et tout en étendant également ce pouvoir aux maires via un amendement complémentaire.

Aussi, nous vous prions d'user de ce pouvoir afin d'ajuster, lorsque les conditions le permettent, la limitation de vitesse à 90 km/h sur les routes qui sont sous votre responsabilité. En effet, nous considérons qu'au-delà de l'impopularité de la mesure, vous êtes le mieux placé pour juger de sa pertinence.

Rappelons au passage que la FFMC, au-delà de son engagement dans l'éducation en particulier des jeunes via son programme « Education Routière de la Jeunesse (ERJ), agréé par l'Éducation nationale, a œuvré pour que les recettes des radars soient entièrement affectées à l'entretien du réseau routier.

Aidez-nous à vous aider à honorer le mandat qui est le vôtre et nous vous assurons de notre détermination à agir à vos côtés en faveur d'une politique de sécurité routière mieux adaptée, donc mieux comprise et acceptée par nos concitoyens.

Monsieur le président, acceptez l'expression de la considération qui vous est due, ainsi que nos salutations citoyennes résolues et engagées.

Yoann SIMON
Coordinateur de la FFMC50

Fédération Française des Motards en Colère
444 rue de la Chasse aux loups appt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 18 63 35 30
Mail : ffmc50@ffmc.fr site https://www.ffmc50.fr/ Facebook : FFMC50

Mouvement FFMC : FFMC MOTARDS & CITOYENS, FFMC, MOTO MAGAZINE, mutuelle des motards, AFDM LA FORMATION DES MOTARDS, LOISIRS, COMMISSION STOP VOL, COMMISSION JURIDIQUE, COMMISSION ERJ
La FFMC est membre de la FEMA

FFMC 50
MOTARDS & CITOYENS | MANCHE

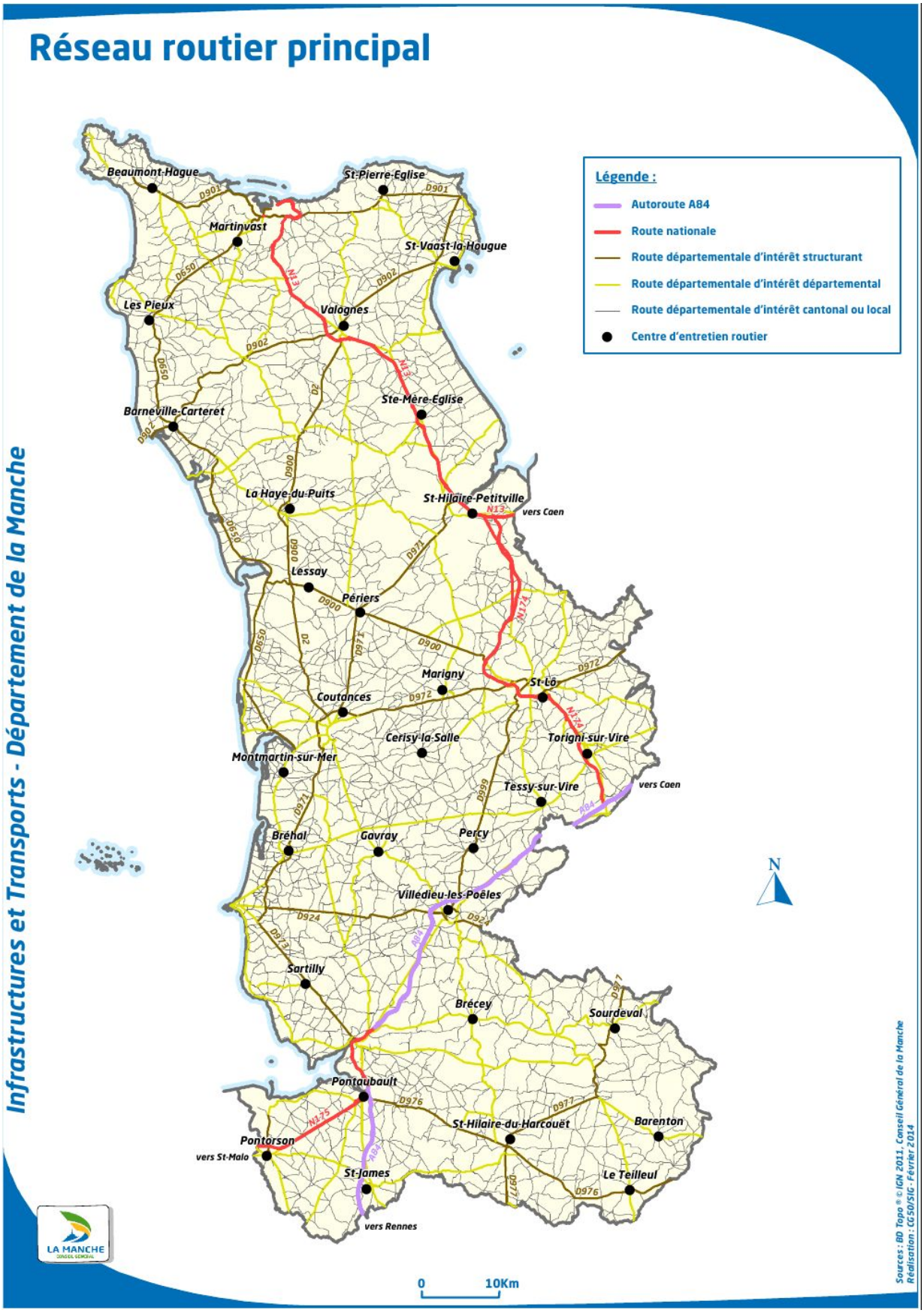

Fédération Française des Motards en Colère

444 rue de la Chasse aux loups appt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 18 63 35 30

Mail : ffmc50@ffmc.fr site https://www.ffmc50.fr/ Facebook : FFMC50

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

[Source : https://www.manche.fr/transports/reseau-routier-departemental-de-la-manche.aspx]

Sur la Manche, nous comptons plus de 7780 Km de voie répartie sous 4 catégories.

Réseau structurant

Réseau Structurant - RD900 - Entre Saint-Lô et Périers

Ce réseau représente en tout **591 Km** de routes.

Ces routes sont empruntées chaque jour par **5000 véhicules en moyenne par jour.**

Les caractéristiques sont équivalentes à celles des routes nationales : une chaussée large de 7 mètres, des accotements de 2,50 mètres, des créneaux de dépassement.

Réseau d'intérêt départemental :

Réseau Départemental - RD29 - Sortie de Montreuil-sur-Lozon direction Marigny

Ces routes possèdent une chaussée de 5 mètres de large. Il relie les secteurs d'activités aux grandes liaisons routières

Chaque jour, entre **2 000 et 5 000 véhicules** empruntent les **1 073 km de voies.**

Réseau d'intérêt cantonal :

Réseau Cantonal - RD 52 - Entre Montcuit et Camprond

Ces routes possèdent une chaussée de 5 mètres de large. Il relie les secteurs d'activités aux grandes liaisons routières.

Chaque jour, entre **1 000 et 2 000 véhicules** empruntent les 1 **983 km de voies.**

Fédération Française des Motards en Colère
444 rue de la Chasse aux loups appt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 18 63 35 30
Mail : ffmc50@ffmc.fr site https://www.ffmc50.fr/ Facebook : FFMC50

Mouvement FFMC :
La FFMC est membre de la

Réseau d'intérêt local :

C'est le réseau le plus important avec plus de **4 133 km de routes**.
Il se caractérise par une chaussée moins large (4 mètres),
mais aussi par un trafic beaucoup moins important.

Copie en courrier papier et par voie électronique à :

Député de la Manche,

Philippe GOSSELIN
philippegosselin50@orange.fr, philippe.gosselin@assemblee-nationale.fr,
Permanence parlementaire 45 Route de Villedieu 50000 Saint-Lô
Bertrand SORRE
bertrand.sorre@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire 62 Rue Ampère 50380 Saint-Pair sur Mer
Stéphane TRAVERT
stephane.travert@assemblee-nationale.fr, permanence.stravert@gmail.com
Permanence parlementaire 11 Rue du Calvaire BP 23 50250 La Haye du Puits
Sonia KRIMI
sonia.krimi@assemblee-nationale.fr
Laura.Bonnemains@clb-an.fr
52 Boulevard Robert Schuman 50100 Cherbourg-en-Cotentin

Sénateur de la Manche,

Philippe BAS
p.bas@senat.fr
attacheparlementaire.bas@gmail.com
29 grande rue, 50 670 Saint-Pois
Jean BIZET
j.bizet@senat.fr
16 Bis du Jardin des Plantes, BP 240 , 50302 AVRANCHES Cedex

Fédération Française des Motards en Colère
444 rue de la Chasse aux loups appt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 18 63 35 30
Mail : ffmc50@ffmc.fr site https://www.ffmc50.fr/ Facebook : FFMC50

Mouvement FFMC :
La FFMC est membre de la